Naissance d'une rue : la rue des Chênes, document paru dans le bulletin municipal de juillet 2014

2013 : février : le chemin pédestre est barré, les panneaux posés, la route provisoire crée le long de la voie ferrée, les terrassements des 4 maisons de Corrèze Habitat commencent.

Avril 2013 la construction des murs de 2 maisons commence, celle des 2 autres est retardée en raison des intempéries.

Juin 2013, les 2 premières maisons sont couvertes et les 2 autres sortent de terre. Les travaux de finitions se poursuivent.

Février 2014, les réseaux électriques, téléphoniques, gaz et eau potable sont mis en place côté voie ferrée.
Mars 2014 le réseau d'assainissement en fonte est enfoui côté maisons.
Avril 2014, l'éclairage public, l'empierrement et le goudronnage de la route définitive sont réalisés.

COUT des travaux payés par la commune :
Etude, géomètre, voirie, tranchée gaz, Saur, clôture voie ferrée ...: **76.109,98 €**
Réseaux télécom et éclairage public dans un programme commun avec rue du Centre : **34.531 €**
dont subvention CG 6.831 € .
Subventions DETR : 15.000 €
Vente des terrains à Corrèze Habitat et de 2.691 m² à commercialiser à 30 € le m² mais avec taxe d'environ 20% à la charge de la commune,
<u>A la charge</u> de l'Agglo l'assainissement et la conduite d'eau ; du Syndicat d'électrification l'alimentation électrique; de GRDF du gaz.

Début mai 2014, les 4 pavillons sont livrés aux familles puis la clôture côté voie ferrée est posée ainsi qu'une barrière amovible côté bâche d'incendie. Les panneaux règlementaires sont installés début juin. Un premier terrain est vendu sur les trois appartenant à la commune.